SCP Gérard FONFREDE et Arnaud MARTINEZ
Huissiers de Justice Associés
60 rue Jean Jaurès - 94 Champigny-S/Marne

PROCÈS VERBAL DE DESCRIPTION

SECOND ORIGINAL

L'AN DEUX MILLE SEIZE ET LE TROIS MAI.

A la requête du :

CREDIT LYONNAIS, société anonyme dont le siège social est à LYON (69000), 18, rue de la République, agissant poursuites et diligences de son directeur général, domicilié en cette qualité audit siège,

Pour lequel domicile est élu au Cabinet de Maître Serge TACNET, Avocat au Barreau du Val de Marne, domicilié à CHAMPIGNY SUR MARNE (Val de Marne), 60, rue Jean Jaurès.

Je, Arnaud MARTINEZ, Huissier de Justice Associé près le Tribunal de Grande Instance de CRÉTEIL, y résidant 60, rue Jean-Jaurès à CHAMPIGNY SUR MARNE (Val de Marne), soussigné,

Agissant en vertu de :

Un acte reçu par Maître MOUILLON, Notaire à PARIS le 25 octobre 2006, contenant prêt par le Crédit Lyonnais,

Un commandement de payer valant saisie immobilière ayant été délivré par acte de mon ministère, en date du 19 avril 2016.

Me suis transporté ce jour à CHAMPIGNY SUR MARNE (Val de Marne), 140 avenue Roger Salengro, à l'effet de procéder à la description des biens et droits immobiliers situés à cette adresse, et formant :

- Lot n°92 : au sous-sol une cave, portant le n° 43

- Lot n° 108 : au rez-de-chaussée, à gauche de l'escalier F, un appartement.

A l'adresse indiquée, il existe un immeuble d'habitation.

Sur place, j'ai rencontré Monsieur PETITPREZ, propriétaire à qui j'ai décliné mes nom, qualité et l'objet de ma mission.

Ce dernier m'ayant donné son autorisation pour instrumenter, j'ai procédé en sa présence aux constatations suivantes :

Les lieux se composent de :

- En entrant une salle de séjour, dont le sol est en parquet qui prend jour par une fenêtre
- Attenante à la salle de séjour, une cuisine ouverte, dont le sol est carrelé, équipée d'un évier et qui prend jour par une fenêtre,
- En entrant, à droite, une salle de douche, dont le sol est carrelé, équipée d'une douchière carrelée, de deux vasques avec combiné mélangeur, et d'une cuvette anglaise avec effet d'eau et qui prend jour par une fenêtre,
- Au fond, à droite, une chambre à coucher, dont le sol est en parquet et qui prend jour par une fenêtre,
- Au fond, à gauche, une chambre à coucher, dont le sol est en parquet et qui prend jour par une fenêtre,

L'ensemble des lieux est en état d'usage.

J'ai pu apprendre que le Syndic de la copropriété était le Cabinet JMP IMMOBILIERE, dont le siège est à CHAMPIGNY SUR MARNE (94), 9 rue Guittard

Il a été procédé par un expert au métré des pièces visitées et aux divers diagnostics nécessaires à la mise en vente du bien.

Des photographies ont été prises qui seront certifiées conformes par moi et annexées au présent procès verbal.

TELLES SONT MES CONSTATATIONS.

ET DE TOUT CE QUE DESSUS, J'AI DRESSÉ LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.

Arnaud MARTINEZ

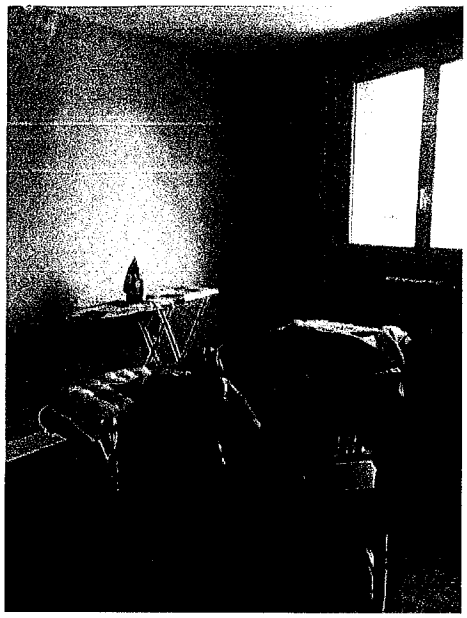

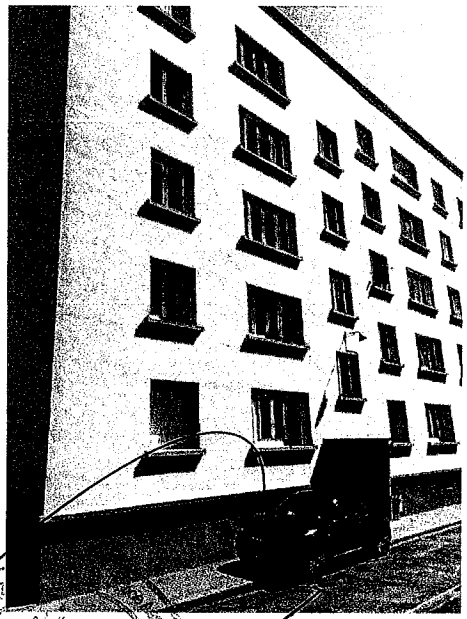

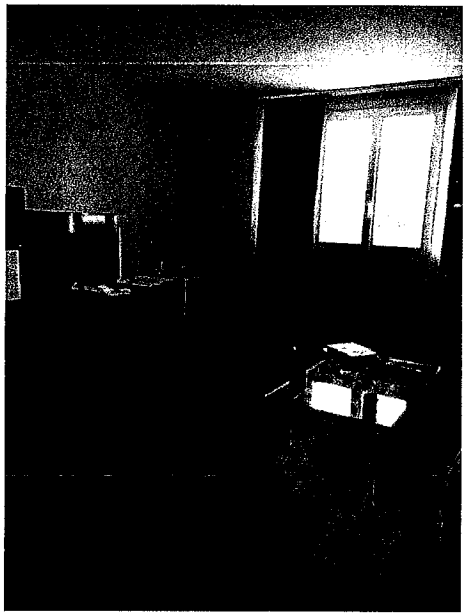

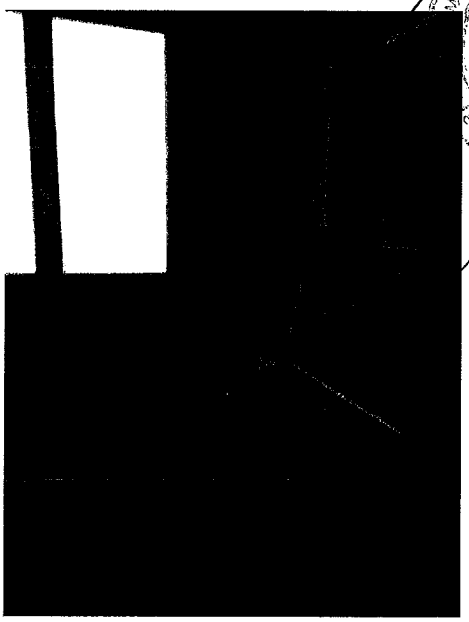

Annexé à mon procès-verbal de constat
en date du 30/08/2016